

Évaluation des cursus
« Sciences chimiques, physiques, géographiques et géologiques »
2014-2015

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Haute École de la Province de Liège (HEPL)

Bachelier en Chimie (finalités : Biochimie et Biotechnologie)

Comité des experts :

M. Etienne SCHACHT, président

M. Bernard CAHAY, M. Laurent MAVEYRAUD,

Mme Isabelle POULIQUEN et M. Christopher VIELLEVOYE, experts.

3 juillet 2015

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2014-2015 à l'évaluation des cursus en « Sciences chimiques, physiques, géographiques et géologiques ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné¹, mandaté par l'AEQES et accompagné de deux membres de la Cellule exécutive, s'est rendu les 4 et 5 février 2015 à la Haute École de la Province de Liège (HEPL), pour évaluer les programmes de bachelier en Chimie (finalités : Biochimie et Biotechnologie). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 25 membres du personnel, 18 étudiants, 6 anciens étudiants, 6 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES en cinq critères², sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

Remarque préliminaire : le comité des experts a décidé de traiter conjointement les différents programmes de formation proposés par l'établissement, tout en soulignant quand cela s'avérait nécessaire les spécificités à un programme propre.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL) appartient au réseau du Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS) et résulte de la fusion de trois Hautes Ecoles provinciales en 2007. Elle se compose de six catégories de type court (agronomique, économique, paramédicale, pédagogique, sociale et technique) et d'un enseignement de type long proposé dans les catégories paramédicale (master en Kinésithérapie), technique (master Ingénieurs industriels et master en alternance en Gestion de production), sociale (master en codiplomation en Ingénierie et action sociales) et économique (master en alternance en Gestion des services généraux). Relevant de la catégorie technique, le bachelier en Chimie et ses finalités en biochimie et biotechnologie se donnent sur le site du Quai Gloesener, à Liège.

¹ La composition du comité des experts et un bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : www.aeqes.be/experts_comites.cfm.

² AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246.

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Elaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 La politique de gouvernance de l'établissement et les objectifs généraux de l'enseignement supérieur sont bien décrits dans le rapport d'autoévaluation. Dans son projet pédagogique, social et culturel, la HEPL reprend les objectifs de l'enseignement supérieur définis à l'article 2 du décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur. Au regard des objectifs spécifiques de l'enseignement supérieur de type court, l'objectif primordial des formations conduisant au grade de bachelier est de former, à haut niveau, des professionnels capables à la fois d'exercer leur futur métier et de mener en permanence une réflexion sur leurs propres pratiques et démarches. Le comité des experts a pu constater la prise en compte de ces objectifs au sein de la section de chimie pour avoir rencontré des représentants professionnels attestant d'une formation adéquate, permettant aux étudiants de s'insérer dans le monde professionnel.
- 2 Les missions, les compétences et la composition des différents organes de la HEPL sont bien documentées au sein d'un organigramme.
- 3 Le comité des experts a constaté une bonne perception du contexte local et de ses enjeux ainsi qu'une collaboration avec divers partenaires (Université de Liège, Académie Wallonie-Europe, pôle Mosan, partenaires professionnels).
- 4 Les étudiants participent aux différents conseils. Les organisations étudiantes organisent des activités culturelles, ce qui démontre une bonne volonté et un engagement de leur part. Si les étudiants participent aux différents organes de consultation de l'institution, la représentation de la section en leur sein est faible et les mécanismes mal connus.
- 5 Le comité des experts a constaté un manque de concertation, de proximité rassemblant l'ensemble de parties prenantes internes (enseignantes, étudiantes, administratives) ainsi qu'une absence de professionnels dans les organes de concertation et de décision, en dépit de la volonté de ces derniers, volonté perçue durant la visite, d'y participer.
- 6 Un seul directeur de catégorie est désigné pour assurer la gestion de la catégorie technique, répartie en trois sites distincts ; sa présence sur chaque site est donc intermittente. Selon le comité des experts, divers problèmes découlent de cette situation, tels des problèmes de communication, un manque de disponibilité pour les tâches pédagogiques et administratives.
- 7 Un système de *management* de la qualité a été installé au niveau de la Haute École, système incluant la gestion administrative et pédagogique des étudiants, la communication externe, la communication interne, la gestion du personnel. La cellule qualité institutionnelle contient des groupes de travail (GT) par processus. Le système de *management* de la qualité permet de concilier les approches *top-down* et *bottom-up*. Pour alimenter les commissions d'évaluation interne (CEI) pour l'évaluation d'un cursus, des groupes de travail thématiques ont été constitués autour de différentes dimensions comme la recherche, la dimension internationale, les ressources matérielles, les bibliothèques, l'école virtuelle, l'aide à la réussite, l'insertion socioprofessionnelle, etc. Le comité des experts a perçu une volonté des parties prenantes de la section, représentées au sein de la CEI, à poursuivre cette démarche de telle façon que la communication *bottom-up* perde.

- 8 La politique qualité est apparue claire et bien établie au comité des experts, bien que peu connue des différents acteurs. Cette politique est soutenue par des objectifs opérationnels déclinés et traduits en actions concrètes. Cette description des processus opérationnels constitue, selon le comité des experts, l'amorce d'un système de management de la qualité. Le comité des experts n'a, cependant, pas pu retrouver la description de processus relatifs aux activités managériales ainsi que des liens avec des indicateurs et les plans d'action associés.
- 9 L'établissement a installé un outil informatique permettant de disposer de données pouvant être utiles au pilotage de la section.
- 10 Le comité des experts a constaté une absence de retour formalisé et systématique des étudiants sur les activités d'apprentissage.

RECOMMANDATIONS

- 1 Approfondir la réflexion sur les modalités pour favoriser la participation et la représentation des étudiants de la section aux différents organes consultatifs et décisionnels.
- 2 Désigner un responsable par site et par section en vue d'assurer des fonctions de coordination. Le comité des experts estime, qu'afin de ne pas alourdir la charge des enseignants, cette mission ne devrait pas être comptabilisée dans les quotas d'heures réservées à l'enseignement.
- 3 Engager les différents acteurs dans une meilleure communication interne et une interactivité structurée pour implémenter la démarche qualité au quotidien.
- 4 Finaliser le système de *management* de la qualité, notamment en décrivant les processus relatifs aux activités managériales et en reliant les indicateurs de processus à la politique qualité et le plan d'action aux processus.
- 5 Mettre en place un conseil de section ou une instance analogue rassemblant l'ensemble de parties prenantes, y incluant la présence de représentants professionnels.
- 6 Approfondir les analyses de données pour une utilisation en termes de pilotage de section.
- 7 Prévoir et mettre en place des dispositifs permettant de retours formalisés et systématiques des étudiants sur les activités d'apprentissage, en particulier en examinant l'intérêt du dispositif des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE).

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Le bachelier en Chimie – finalité Biochimie ou finalité Biotechnologie – a été créé par la Province de Liège en 1988 après une enquête réalisée en 1986 auprès de l'Université de Liège, d'entreprises et de personnalités du monde scientifique et industriel, tant en Belgique qu'à l'étranger. Le comité des experts estime, par ailleurs, que la formation actuelle est pertinente et en adéquation avec les attentes du monde professionnel. Cependant, le comité des experts a perçu un manque de lisibilité et de pertinence des deux finalités.
- 2 Les contacts entre les enseignants et le monde professionnel s'opèrent lors des visites d'entreprises ou de laboratoires avec les étudiants ainsi que lors du suivi des étudiants en stage, mais manquent de formalisation.
- 3 Selon une étude réalisée auprès de l'ensemble des anciens étudiants, un pourcentage d'entre eux poursuivent des études et ce, dans divers domaines, avec des taux de réussite élevés, ce qui constitue, selon le comité des experts, un élément pour indiquer la pertinence du programme en regard des besoins des étudiants en termes de poursuite d'études.
- 4 La communication externe est apparue riche et diversifiée, notamment via le *job day*, la journée portes ouvertes, la participation aux salons SIEP, le relais d'offres d'emploi, les journées d'immersion, le site internet, etc.
- 5 Les relations internationales sont gérées par le bureau des relations internationales, un service de la Haute École, situé sur le site de Jemeppe, et par une personne relais désignée pour la gestion administrative du dossier de mobilité de l'ensemble des sections de la catégorie technique, localisée à Seraing. La mobilité internationale des étudiants en chimie se manifeste principalement à travers la participation à des stages d'insertion professionnelle à l'étranger. Une majorité des destinations sont francophones, les facilités linguistiques expliquant cette situation. À l'analyse, la mobilité internationale des étudiants et des maîtres-assistants du bachelier en Chimie s'avère loin d'être satisfaisante, ce qui, aux yeux des experts, est le résultat d'une centralisation excessive de l'organisation des relations internationales.

RECOMMANDATIONS

- 1 Remédier au manque de dispositifs formalisés permettant, de façon régulière, de juger de la pertinence du programme par rapport aux attentes de la société et du monde professionnel.
- 2 Mener une réflexion sur la pertinence de conserver les deux finalités et, si tel devait être le cas, davantage les affirmer.
- 3 Pour que les relations internationales en lien avec le bachelier en Chimie fonctionnent mieux, il faudrait que la HEPL mette à disposition des moyens pour les développer, en axant sa stratégie sur les points suivants :
 - intensifier la maîtrise de l'anglais, dès la première année de formation ;
 - désigner un responsable des relations internationales au sein de la section ;
 - améliorer la communication et la facilité d'accès au bureau des relations internationales pour les étudiants désireux de partir.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Evaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 La Cellule « Qualité-Compétences » de la HEPL a élaboré une méthodologie de travail et développé des outils permettant aux enseignants de travailler de manière cohérente au sein de l'institution. L'étape ultérieure à la définition des acquis d'apprentissage consiste à les croiser aux compétences et capacités du référentiel de la section en vue d'identifier les compétences et capacités « non couvertes » par les actuelles activités d'enseignement de la section et de pondérer la fréquence avec laquelle certaines compétences ou capacités sont « couvertes » par les activités d'enseignement de la section.
- 2 La cohérence du programme, les acquis d'apprentissage apparaissent clairs et identifiées tant par les étudiants que par les professionnels.
- 3 De manière générale, la Haute École met à disposition des étudiants une information claire et complète des cours organisés en spécifiant les objectifs, le contenu et le mode d'évaluation. Les objectifs généraux du cours, ainsi que les prérequis nécessaires, sont formulés oralement par les enseignants lors de la première séance de l'activité pédagogique. Les étudiants disposent également de supports de cours (comprenant une bibliographie) et leurs capacités d'auto-apprentissage sont encouragées.
- 4 En pratique, chaque enseignant veille à l'adéquation entre les modalités de l'évaluation qu'il met en place et les acquis d'apprentissage définis préalablement. De même, il veille aussi à communiquer les informations utiles relatives à l'évaluation (critères et méthodes) aux étudiants tout au long de la formation, à une fréquence qui lui semble adéquate.
- 5 Le comité des experts salue le travail réalisé sur le recensement des pratiques pédagogiques et de mesure des acquis d'apprentissage.
- 6 Lors des cours théoriques, les étudiants ont régulièrement l'opportunité de tester leurs connaissances. Grâce à ces tests, ils peuvent évaluer leur niveau par rapport aux notions de base à maîtriser et s'améliorer. Il s'agit de questionnaires à choix multiples, de vrais ou faux, de questions ouvertes. La correction est, la plupart du temps, immédiate et réalisée collectivement. Les étudiants peuvent profiter de ces occasions pour poser leurs questions. Plusieurs enseignants se rendent également disponibles pour fournir un *feed-back* en groupes restreints ou individuellement si la demande leur en est faite.
- 7 Un autre point fort consiste en l'organisation des stages. La fonction de coordination est bien identifiée et en lien avec le monde entrepreneurial.

RECOMMANDATIONS

- 1 Profiter du travail de recensement pour conduire une réflexion partagée sur la pédagogie et l'évaluation des acquis d'apprentissage.
- 2 Continuer à améliorer la coordination de la section en matière d'enseignement, par exemple :
 - entre les différentes unités d'enseignement, en vue de permettre une vision globale des difficultés, de la réussite de chaque étudiant ;
 - en vue de jouer le rôle d'interface entre les différents acteurs.

- 3 Organiser l'enseignement de langue anglaise à chaque niveau de la formation en tenant compte des niveaux des étudiants, en vue de répondre à leurs besoins, à ceux du monde professionnel et en vue d'accroître l'ouverture internationale. Cet enseignement peut prendre diverses formes : cours de discussion, séminaires, présentations ; encourager les enseignants à approfondir leur maîtrise des langues vivantes à cette fin.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme.

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Equité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Politique de recrutement : les désignations et nominations statutaires des personnels enseignant et administratif sont de la compétence du pouvoir organisateur (PO). Elles sont réalisées sur base des candidatures reçues suite à l'appel publié chaque année au Moniteur belge. Cette procédure top-down au niveau PO ne garantit pas que les candidats répondant au mieux aux besoins identifiés au sein de la section soient repris.
- 2 Des formations à vocation pédagogique pour tous les enseignants sont organisées au sein de la HEPL depuis mai 2010 et des formations externes sont accessibles grâce au financement du département enseignement et formation de la Province. La Haute École veille à motiver les enseignants à suivre les formations conduisant au CAPAES. En réalité, très peu d'enseignants en profitent, en raison du peu d'encouragement à cet égard.
- 3 Une force particulièrement appréciée et relevée par le comité des experts est la qualité, l'enthousiasme, l'investissement de l'équipe pédagogique, reconnus par les étudiants.
- 4 Evaluation et promotion des enseignants : le directeur de catégorie est chargé d'établir un bulletin d'appréciation des enseignants, sur la base duquel il peut les proposer pour un réengagement (ou non) ou à la nomination (ou au report de la nomination). Il n'existe pas d'évaluation systématique des enseignants en dehors de ces deux bulletins d'appréciation en cours de carrière. Les possibilités de promotion sont assez limitées pour ne pas dire quasiment inexistantes au sein de la Haute École.
- 5 De manière générale, le bâtiment est apparu vétuste mais propre au comité des experts. L'entretien général semble insuffisant en regard des besoins ; de nombreuses installations se dégradent, ce qui engendre des problèmes de sécurité. Des efforts importants sont néanmoins entrepris pour améliorer l'infrastructure, pas uniquement au niveau des façades.
- 6 La Haute École veille également à développer des compétences pointues dans la durée, assurant aux étudiants les aptitudes à en maintenir la pertinence et la capacité d'auto-apprentissage par la mise à dispositions de bibliothèques, de médiathèques ou encore de l'école virtuelle (EV), portail web très apprécié par les étudiants et les enseignants qui reçoivent un identifiant et un mot de passe à leur arrivée à la Haute École.
- 7 Les laboratoires sont apparus, en général, sous-équipés. Beaucoup d'équipements sont obsolètes ou peu fonctionnels, bien que certains laboratoires aient bénéficié de matériel plus sophistiqué grâce à divers plans d'équipements (fermenteurs, centrifugeuses, appareil à PCR, etc.).
- 8 La procédure de commande du matériel de fonctionnement est centralisée sur le site de Seraing, où un seul membre du personnel administratif exerce le rôle d'économiste pour l'ensemble de la catégorie technique. Il n'y a pas de gestion globale des stocks sur le site de la section.
- 9 Une semaine préparatoire a été mise en place par le SAR (service d'aide à la réussite) parmi une série de dispositifs ainsi qu'un système de tutorat qui permet aux étudiants de bénéficier d'un suivi individualisé. Dans certaines matières, des cours de remédiation sont proposés aux étudiants qui rencontrent des difficultés.
- 10 Un personnel administratif et des assistants sociaux sont à disposition au Conseil social de la Haute École et au Service Social de la Province de Liège pour traiter des difficultés d'ordre social qui peuvent se présenter aux étudiants. Chaque demande est traitée individuellement et anonymement.

RECOMMANDATIONS

- 1 Au niveau du recrutement, davantage consulter la section pour mieux connaître et répondre à ses besoins [recommandation PO].
- 2 Encourager les enseignants, à tout le moins les nouveaux enseignants et ceux éprouvant des difficultés, à suivre une formation pédagogique.
- 3 Mettre en place des canaux efficaces de communication *bottom-up*, du terrain vers les organes décisionnels.
- 4 Davantage impliquer l'équipe administrative, en vue de favoriser la communication interne.
- 5 Envisager le renforcement de l'équipe administrative et technique, notamment en vue d'améliorer l'accès à la bibliothèque.
- 6 Davantage informer des services offerts aux étudiants par la haute école, en termes de services sociaux, sportifs, culturels.
- 7 Décentraliser la procédure de commande du matériel de fonctionnement pour en augmenter l'efficacité. Une gestion globale des stocks sur site est recommandée.
- 8 Mettre en place une analyse des besoins et des attentes de la section chimie en termes d'aide à la réussite et s'y employer en rendant le SAR plus proactif, par exemple par la prise en compte des besoins des étudiants en biochimie/biotechnologie au niveau des cours préparatoires.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué une autoévaluation du programme de façon participative, approfondie et validée.

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Le rapport d'autoévaluation est apparu clair et lisible, en concordance avec le référentiel AEQES. Une analyse SWOT et un plan d'action détaillés sont présents.
- 3 Le rapport d'autoévaluation ne reflète pas nécessairement les constats qu'a pu poser le comité des experts lors de la visite d'évaluation, par exemple en ce qui concerne :
 - l'adhésion des différentes parties aux conclusions de l'autoévaluation,
 - l'analyse SWOT a été menée avec des objectifs basés sur les étudiants, pas d'objectifs par rapport aux autres parties prenantes,
 - l'asbl des anciens étudiants qui n'est plus active depuis quelques années.
- 4 Le comité des experts regrette le manque d'indicateurs et d'objectifs chiffrés. La partie « Opportunités » de la SWOT n'apparaît pas comme suffisamment développée.

RECOMMANDATIONS

- 1 Compléter l'analyse SWOT :
 - Par les opportunités, par exemple :
 - par la prise en compte du potentiel d'interactions entre les formations de la haute école ;
 - par la prise en compte de la bonne réputation et de l'identité forte de la haute école et de la section ;
 - appui sur les anciens étudiants en termes d'insertion professionnelle ;
 - volonté des professionnels de s'impliquer dans le cursus.
 - Par les risques, par exemple :
 - par le risque de disparition de CEFOCHIM
- 2 Identifier, au niveau du plan d'action, les indicateurs, le lien avec la politique générale et les responsables d'action ; mettre au point un mécanisme de suivi et de mesure d'efficacité des actions prévues.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Programme cohérent et pertinent, apprécié par les étudiants et les professionnels ⇒ Bonne intégration du cursus dans le milieu socio-professionnel ⇒ Politique qualité claire et bien établie ⇒ Investissement, enthousiasme, qualité de l'équipe pédagogique, reconnus par les étudiants ⇒ Stages bien organisés et leur suivi ⇒ Communication externe riche et diversifiée ⇒ Acquis d'apprentissage clairs et identifiés ⇒ Travail réalisé sur le recensement des pratiques pédagogiques ⇒ Efforts entrepris pour améliorer l'infrastructure ⇒ Mise à disposition de bibliothèques, médiathèques, école virtuelle appréciée 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mécanismes de participation mal connus des étudiants ⇒ Manque de concertation des parties prenantes ⇒ Politique qualité reste peu connue des divers acteurs ⇒ Manque de lisibilité et de pertinence des deux finalités ⇒ Connaissance de l'anglais en général insuffisante ⇒ Manque de mobilité internationale ⇒ Procédures de recrutement ne répondent pas de manière optimale aux besoins de la section ⇒ Possibilités de promotion des enseignants trop limitées, voire inexistantes, ce qui est démotivant pour les enseignants ⇒ Manque d'agent responsable de la gestion et la maintenance de l'ensemble du matériel sur le site de Liège ⇒ Vétusté globale des laboratoires

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuivre les initiatives de la démarche Qualité organisées à l'occasion de la rédaction du RAE est une opportunité pour poursuivre l'amélioration du programme en interne 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Perte d'identité des finalités de la section

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Désigner un responsable par site et par cursus qui assurerait des fonctions de coordination ⇒ Stimuler l'ensemble des parties prenantes, incluant les enseignants et les administratifs, pour contribuer à l'implémentation au suivi du plan d'action ⇒ Finaliser le système de <i>management</i> de la qualité ⇒ Approfondir les analyses de données pour une utilisation en termes de pilotage de la section ⇒ Prévoir et mettre en place des dispositifs permettant des retours formalisés et systématiques des étudiants sur les activités d'apprentissage ⇒ Remédier au manque de dispositifs formalisés permettant, de façon régulière, de juger de la pertinence du programme par rapport aux attentes de la société et du monde professionnel ⇒ Mener une réflexion sur la pertinence de conserver les deux finalités et, si tel devait être le cas, davantage les affirmer ⇒ Stimuler des actions pour améliorer la dimension internationale ⇒ Profiter du travail de recensement pour conduire une réflexion partagée sur la pédagogie et l'évaluation des acquis d'apprentissage ⇒ Continuer à améliorer la coordination de la section, en vue, par exemple, de permettre une vue globale et de jouer un rôle d'interface entre les différents acteurs

Droit de réponse de l'établissement évalué

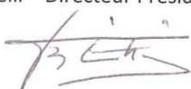
Commentaire général éventuel :

Le cursus Chimie et la HEPL remercient les experts mandatés par l'AEQES pour le caractère constructif de cette évaluation. Cet éclairage apporté par un regard externe et les recommandations reçues viennent enrichir la démarche d'amélioration initiée au sein de la section.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépend l'entité

Toni Bastianelli – Directeur Président

Philippe Collée – Directeur de catégorie


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation

Véronique Gilliquet – Coordinatrice qualité
du cursus


¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.